

INSERTIONS.

AVIS.

La feuille III de la carte réduite de la Suisse, publiée par le Bureau fédéral d'état-major, vient de sortir de presse. On peut se la procurer à la librairie Dalp, à Berne, ainsi que dans toutes les principales librairies suisses, au prix de fr. 2. 50 l'exemplaire.

Berne, le 11 Novembre 1871.

La Chancellerie militaire fédérale.

Publication.

En conformité de l'art. 8 du règlement sur les examens pour la délivrance de diplômes à l'Ecole polytechnique suisse, le Conseil d'école fait savoir que, vu les connaissances dont les élèves ci-après ont donné des preuves aux répétitions, et vu le résultat des examens qu'ils ont subis, il leur a accordé, sur la proposition de la Conférence spéciale, le diplôme de forestier, savoir :

1. Mr. Cordey, Louis, de Lutry (Vaud).
2. " Probst, Joseph, de Mumliswyl (Soleure).
3. " Robert, Florian, de Jougny (Vaud).
4. " Stüdi, Félix, de Granges (Soleure).
5. " Welti, Emile, de Zurich.

Zurich, le 6 Novembre 1871.

Le Président du Conseil d'école suisse :
C. KAPPELER.

Mise au concours.

(Les offres de service doivent se faire par écrit, franco, et être accompagnées de certificats de mœurs; on exige aussi que les postulants indiquent distinctement leurs noms de baptême, le lieu de leur domicile et d'origine.)

1) *Facteur rural* à Presinge (Genève). Traitement annuel, à fixer lors de la nomination. S'adresser, d'ici au 1^{er} Décembre 1871, à la Direction des postes à Genève.

2) *Facteur de lettres* à Muri (Argovie). Traitement annuel, à fixer lors de la nomination. S'adresser, d'ici au 1^{er} Décembre 1871, à la Direction des postes à Aarau.

3) *Télégraphiste* à Fettan (Grisons). Traitement annuel fr. 120, plus la provision des dépêches. S'adresser, d'ici au 5 Décembre 1871, à l'Inspection des télégraphes à Bellinzone.

4) *Télégraphiste* à Locarno. Traitement annuel fr. 360, plus la provision des dépêches. S'adresser, d'ici au 5 Décembre 1871, à l'Inspection des télégraphes à Bellinzone.

1) *Adjoint* à la Direction du VI^e arrondissement des péages à Genève. Traitement annuel fr. 2400 en maximum. S'adresser, d'ici au 26 Novembre 1871, à la Direction des péages à Genève.

2) *Facteur* à Hauts-Genèveys (Neuchâtel). Traitement annuel, à fixer lors de la nomination. S'adresser, d'ici au 24 Novembre 1871, à la Direction des postes à Neuchâtel.

3) *Buraliste* à Flums (St. Gall). Traitement annuel, à fixer lors de la nomination. S'adresser, d'ici au 24 Novembre 1871, à la Direction des postes à St. Gall.

4) *Chargeur* à Zurich. Traitement annuel, à fixer lors de la nomination. S'adresser, d'ici au 24 Novembre 1871, à la Direction des postes à Zurich.

5) *Waguemestre* à Yverdon (Vaud). Traitement annuel, à fixer lors de la nomination. S'adresser, d'ici au 24 Novembre 1871, à la Direction des postes à Lausanne.

6) *Garçon de bureau* à Bâle. Traitement annuel, à fixer lors de la nomination. S'adresser, d'ici au 24 Novembre 1871, à la Direction des postes à Bâle.

7) *Chargeur postal* à Coire. Traitement annuel, à fixer lors de la nomination. S'adresser, d'ici au 24 Novembre 1871, à la Direction des postes à Coire.

8) *Télégraphiste* à Winterthour. Traitement annuel, dans les limites de la loi fédérale du 29 Janvier 1863. S'adresser, d'ici au 28 Novembre 1871, à l'Inspection des télégraphes à Zurich.

9) *Télégraphiste* à Weggis (Lucerne). Traitement annuel fr. 120, plus la provision des dépêches. S'adresser, d'ici au 28 Novembre 1871, à l'Inspection des télégraphes à Zurich.

10) *Télégraphiste* à Appenzell. Traitement annuel fr. 120, plus la provision des dépêches. S'adresser, d'ici au 28 Novembre 1871, à l'Inspection des télégraphes à St. Gall.

INSERTIONS.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1871
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	46
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	18.11.1871
Date	
Data	
Seite	886-888
Page	
Pagina	
Ref. No	10 062 077

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.